

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 09 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix- neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois mars deux mil vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame GAUTHIER MEYER Christiane, Présidente du CCAS.

PRESENTS : Christiane GAUTHIER MEYER, Sylviane TURCHETTI, Murielle SALCEDO, Corinne GALLIEN (arrivée à 19h44), Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Isabelle FAYOLLE, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Patrick MASAT, Pascale HERAUD, Edith BOUTILLER, Cécile BRIEL

ABSENTS : Christophe VAGINAY, Frédéric DUMOUCHEL, Christophe FAVRE, Henri MEYER,

Secrétaire de séance : Geneviève FOUGERONT

Nombre de membres
en exercice : 17
Présents : 12
Votants : 12

**DEL 2026 02 Approbation du Compte Financier Unique du CCAS
(Votée à la majorité moins une abstention : Isabelle FAYOLLE)**

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame la Présidente, expose.

Vu le guide du compte financier unique établi par la Direction Générale des collectivités locales et la Direction Générale des finances publiques,

Le Conseil d'Administration va donc délibérer, pour la première fois, ce nouveau CFU qui remplace le Compte Administratif et le Compte de gestion et qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2025.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Vu le rapport détaillé de présentation du CFU, Il est proposé au Conseil d'Administration :

Dépenses de fonctionnement : 23 146.46 €

Recettes de fonctionnement sur l'exercice : 29 853.32€

Résultat de fonctionnement sur l'exercice : 6 706.86€

Report de fonctionnement de l'exercice antérieur : - 1 376.85€

Le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2025 se chiffre à : 5 330.01 €

Dépenses d'investissement : 0 €

Recettes d'investissement hors excédent antérieur : 0 €

Résultat d'investissement sur l'exercice : 0 €

Report excédent d'investissement antérieur : 2 013.09€

Le résultat de clôture d'investissement de l'exercice 2025 se chiffre à : 2013.19 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents moins une abstention de l'approbation du Compte Financier Unique.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 10/03/2026

La secrétaire

Geneviève FOUGERONT



La Vice-Présidente du CCAS,

Christiane GAUTHIER MEYER

